

LE PROJET CORSE



ASSISES DE L'ELEVAGE
30 et 31 OCTOBRE 2014

**LE PROJET CORSE
ASPECTS SOCIETAUX
SOMMAIRE**

**Présentation du « Projet Corse » par le Président de la Chambre
d'Agriculture Régionale**

Synthèse de la commission « sociétal »

Annexes

Commission « Sociétal »

Proposition écrite détaillée

Diaporamas

Remerciements aux participants aux assises de l'élevage des 30 et 31 Octobre 2014

Mr le Préfet de la Région Corse,
Mr le Préfet de la Haute-Corse,
Mr le Président de l'Assemblée Territoriale de Corse
Mr le Président de la Collectivité Territoriale de Corse
Mmes, Mrs les Présidents des groupes politiques de l'Assemblée Territoriale de Corse
Mr le Président du Conseil Général de la Haute-Corse
Mr le Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud
Mr le Président de l'Association des Maires de Haute-Corse
Mr le Président de l'Association des Maires de la Corse-Du-Sud
Mmes, Mrs les Maires des communes de Haute-Corse
Mmes, Mrs les Maires des communes de Corse –Du-Sud
Mr le Directeur Régional de l'Alimentation de l'agriculture et de la forêt,
Mr le Directeur Départemental des Territoires et de la mer de la Haute-Corse,
Mr le Directeur Départemental des Territoires et de la mer de la Corse-Du-Sud,
Mr le Délégué Régional de France Agri Mer,
Mr le Directeur de la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des
Populations de Haute-Corse,
Mr le Directeur de la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des
Population de la Corse-Du-Sud,
Mr le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière
Mr le Directeur de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
Mr le Directeur de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Mr le Directeur de l'INRA de Corte
Mr le Directeur du Lycée Agricole de Borgo
Mr le Directeur du Lycée Agricole de Sartène
Mr le Directeur du CPS
Mr le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Corse
Mr le Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse
Mr le Président de la Chambre d'Agriculture de la Corse-du-Sud
Les membres élus de la Chambre Régionale d'Agriculture de Corse
Les membres élus de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Haute-Corse
Les membres élus de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corse-Du-Sud
Mr le Président de la SAFER CORSE
Mr le Président de la FDSEA de la Corse-du-Sud
Mr le Président de la FDSEA de la Haute-Corse
Mr le Président des Jeunes Agriculteurs de la Corse-du-Sud
Mr le Président des Jeunes Agriculteurs de la Haute-Corse
Mr le Président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse
Mr le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse
Mr le Président de l'Office Equipement Hydraulique de la Corse
Mme la Présidente de l'Agence d'Aménagement Durable, de planification et d'urbanisme de la
Corse
Mr le Président du Parc Naturel Régional Corse
Mr le Président de l'Office National des Forêts
Mr le Directeur du Conservatoire du Littoral
Mr le Président de la Fédération Régionale des Coopératives de Corse
Mr le Président du CIVAM BIO

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE CORSE

Mr le Président de la Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaire du Bétail de Corse

Mr le Président du Groupement de Défense Sanitaire du Bétail 2A

Mr le Président du Groupement de Défense Sanitaire du Bétail 2B

Mr le Président de l'Association Départementale de l'Elevage de Haute-Corse

Mr le Président de l'Association des éleveurs bovins de l'Extrême Sud

Mr le Président des Eleveurs bovins du Valinco Sartonais

Mr le Président de la Société Coopérative Agricole ALTRA CARRI

Mr le Président de l'Association CORSICA VACCGHJI

Mr le Président de l'Abattoir Carne Paisana

Mr le Gérant de l'Abattoir de Cuttoli

Mr le Président de l'ILOCC

Mr le Directeur de l'ILOCC

Mr le Président du Syndicat de l'AOC Brocciu

Mr le Président du Groupement des Producteurs Corses de Roquefort

Mr le Président de l'Association Régionale de Défenses et de Promotion des Fromages Corses

Mr Le Président du CASGILE

Mr le Président de l'Association Régionale des Eleveurs de porcs,

Mr le Président de l'Association Régionale pour la gestion de la race porcine corse

L'ensemble des éleveurs de la Région Corse.

Les collaborateurs de la Chambre d'Agriculture

Le président de la Chambre d'Agriculture Régionale de Corse
Joseph Colombani

LE « PROJET CORSE »

Un espoir de développement pour les 90 % d'espace rural corse trop longtemps délaissé

En Corse seule la plaine orientale a bénéficié d'une structuration foncière, initiée dès l'après-guerre sur toute la France. En effet l'intérieur de l'île, soit 90 % de l'espace rural est resté dans un désordre foncier incompatible avec un développement agricole maîtrisé. Paradoxalement, ces zones laissées à l'abandon sont historiquement le berceau de l'élevage extensif qui fonde la spécificité et la réputation des Produits Corses (fromages, charcuterie, viande bovine, ovine et caprine).

Aujourd'hui, un programme ambitieux de reconquête foncière, tant régional que national se met en place (Loi d'avenir, PADDUC, GIRTEC, EPF...) ainsi qu'une nouvelle PAC qui dotera enfin la Corse de véritables ressources financières pour les filières d'élevage. Ce double contexte impose à tous les acteurs du développement agricole d'être en capacité d'élaborer un projet global qui soit plus efficace, plus innovant, tout en garantissant une meilleure gestion des fonds publics.

.... la Chambre Régionale d'Agriculture s'investit dans cette reconquête et lance une concertation démocratique qui a trouvé une audience forte et suscité des propositions d'actions concrètes

.....l'idée d'Assises Territoriales de l'Elevage a donc été retenue autour de quatre principes :

- **Concertation** qui repose sur tous les acteurs du monde rural,
- **Approche transversale** commune à toutes les filières d'élevage,
- **Propositions d'actions** validées à travers quatre commissions thématiques
 - Sanitaire
 - Aménagement de l'espace
 - Qualité et valorisation
 - Sociétal
- **Suivi** dans le temps de la mise en œuvre de ces propositions

....Ces assises ont été un succès qui traduit l'attente qui existe pour aboutir à un véritable projet de développement de la ruralité en Corse....

En effet face à une ruralité Corse aujourd'hui en déprise, les Assises de l'élevage souhaitent redonner des conditions de vie en milieu rural pour que des actifs agricoles ou non agricoles puissent s'y installer. Dans la continuité des Assises des Ruralités lancées au niveau national, l'approche **sociétale** devra contribuer à l'amélioration des conditions de vie et faire l'objet de nombreuses initiatives de développement rural. Ces projets devront être soutenus par un cahier des charges qui soit à la fois innovant et respectueux du contexte insulaire.

Par ailleurs, on peut noter que la Corse est la seule région montagneuse française à ne pas disposer d'un service pastoral capable de fédérer les acteurs du pastoralisme et du développement rural. Pour cela donc la création d'un Service d'Action Pastorale Régionale permettra d'organiser en termes **d'aménagement de l'espace**, à la fois la structuration et l'autonomie fourragère des élevages pastoraux, la gestion et la maîtrise du foncier.

Mais aussi la Corse qui est la région la plus au sud, avec des frontières naturelles ouvertes, subit de plein fouet le réchauffement climatique et la mondialisation. Elle doit donc faire face à de nouvelles contraintes **sanitaires** auxquelles l'agriculture extensive et traditionnelle doit s'adapter. La création d'une Association Sanitaire Régionale spécifique Corse, permettra de rapprocher l'aspect zootechnique du nouveau contexte **sanitaire**, en plaçant les éleveurs au centre du dispositif.

Enfin les éleveurs corses doivent en concertation penser un projet de **valorisation** de leurs productions. Ce projet définira les différentes gammes de produits à proposer et devra hiérarchiser les productions corses à travers les signes de **qualité** et cela pour toutes les filières, donnant une transparence pour les consommateurs. Un référentiel des différentes appellations possibles permettra que chaque production puisse trouver sa place sur le marché.

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE CORSE

.....Ce projet corse a besoin de ressources pour être mis en œuvre

En effet, la Chambre Régionale d'Agriculture, qui a initié ces assises, n'a pas les capacités financières pour pourvoir en assurer le suivi et encore moins la réalisation des attentes que vous trouverez développées plus loin.

.....C'est pourquoi une demande explicite vous est faite, qui permettra la concrétisation des différentes propositions retenues.....

Votre accompagnement dans ce projet marquera pour la première fois la volonté de l'Etat de donner toute sa chance à un territoire qui pourra « grâce » à son retard de développement réussir mieux que d'autres à combiner les performances environnementales ,économiques et sociales.

Le président de la Chambre d'Agriculture Régionale de Corse
Joseph Colombani

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION « SOCIÉTAL »

CONSTATS

Le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a lancé le 10 septembre 2014, les Assises des Ruralités, « territoires d'opportunités ». La Corse s'inscrit dans cette diversité de ruralités allant des territoires périurbains aux territoires « hyper-ruraux ». Si aujourd'hui en Corse, le nombre d'habitants est le même qu'au début du 20^{ème} siècle, sa répartition géographique est différente : la population se concentre essentiellement en milieu urbain (43% sur 2% du territoire) et l'intérieur de l'île se désertifie (39% sur 80% du territoire). Face à la désertification, les conséquences sont multiples : valorisation difficile des produits fermiers, disparition des services et petits commerces dans les villages.

En Corse, chaque microrégion a sa spécificité aux atouts et potentialités différentes, ce qui induit des modèles de développement différenciés d'un territoire à l'autre. De plus, les savoir-faire et les ressources des territoires corses sont nombreux. Les acteurs locaux peuvent valoriser ces atouts, mais pour garantir cela ils doivent être accompagnés d'un aménagement du territoire prenant en compte leurs nouveaux besoins (transports, téléphonie mobile, internet, etc.). L'enjeu est de réunir les moyens nécessaires, pour que les territoires ruraux construisent leur propre développement à travers des activités productrices de richesse en lien avec les potentialités territoriales, et qu'ils assurent sociabilité et solidarité.

OBJECTIFS

L'objectif est de redonner des conditions de vie en milieu rural pour installer des actifs agricoles ou non agricoles dans de bonnes conditions. La volonté est de construire dans l'intérêt de chaque acteur territorial, et de répondre aux défis des nouvelles ruralités en reconnaissant les profondes mutations. Or la question de l'installation des jeunes en milieu rural, et notamment en agriculture familiale, est centrale. En termes de sécurité alimentaire, création de richesse, création d'emplois, l'installation des jeunes peut en effet résoudre des problèmes de pauvreté, de chômage et de violence.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La proposition « sociétale » du projet territorial Corse est de mettre en place un dispositif basée sur l'approche systémique et territoriale, offrant une vision globale du développement micro-régional. Ce dispositif expérimental, associant différents partenaires (Chambre Régionale d'Agriculture Corse, élus, communauté de communes, Associations des maires, Université de Corse, INRA, Parc Naturel Régional de Corse, DREAL et le Réseau Rural), serait un facilitateur de développement pour des projets multi acteurs. Face à notre ambition, nous avons besoin de politiques publiques nationales comme locales pour faciliter le développement. Ceci nécessite des moyens humains et financiers pour mettre en place une ingénierie et assurer l'animation du dispositif.

ACTIONS

Ce dispositif permettrait de construire une méthode de développement dont la première étape serait la réalisation d'un état des lieux sur le territoire (bilan de l'existant, bilan de compétences, réalisation de diagnostics agraires, bilan des outils d'aménagement tels que l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier). Une équipe d'accompagnement permettrait d'appliquer cette méthode sur un territoire pilote choisi préalablement. Par la suite, la commission menant le dispositif pourrait lancer des appels à projets de différentes natures (agricoles, crèches, école, transport, services publics, logements, équipements, développement économique, etc.). Le cahier des charge de l'appel à projets devrait faire émerger des initiatives, visant à favoriser l'innovation et sa diffusion dans les territoires ruraux (technologiques, sociaux, politiques), au service du développement économique et de la qualité de vie.

LES BESOINS POUR FAIRE VIVRE LE PROJET CORSE

Un **animateur de la commission sociétale pour assurer l'ingénierie du projet** (capitalisation des expériences, préparation de l'appel à projets innovants pour le rural).

Des **moyens pour lancer le dispositif expérimental sur le territoire pilote** : mettre en place une méthode de développement basée sur l'approche systémique.

ANNEXES

Commission « Sociétal »

Proposition écrite détaillée
Diaporamas

PROPOSITION DETAILLEE COMMISSION SOCIETALE

Novembre 2014

Aujourd'hui, nous avons « *une crise du milieu rural, économique et sociale, qui met en cause la capacité des politiques publiques à répondre aux difficultés d'emploi et aux problèmes d'accès aux services publics, mais aussi une crise de l'identité des territoires* », face à la désertification de plus en plus importante de l'intérieur de l'île de Beauté.

CONSTAT

A- CONTEXTE

Au niveau National, il y a une réforme territoriale avec une évolution des régions et des intercommunalités.

Dans le cadre de cette réforme, et des Assises des Ruralités qui ont lieu au niveau national, différents constats ont été faits sur le contexte du milieu rural :

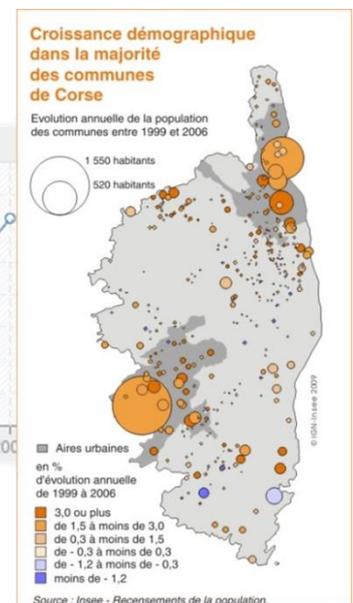
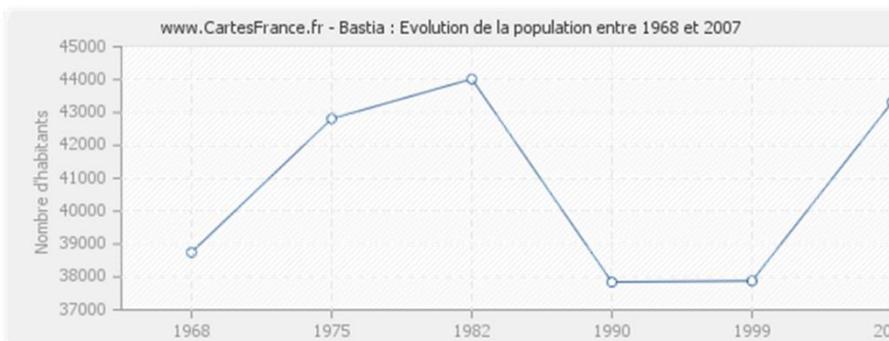
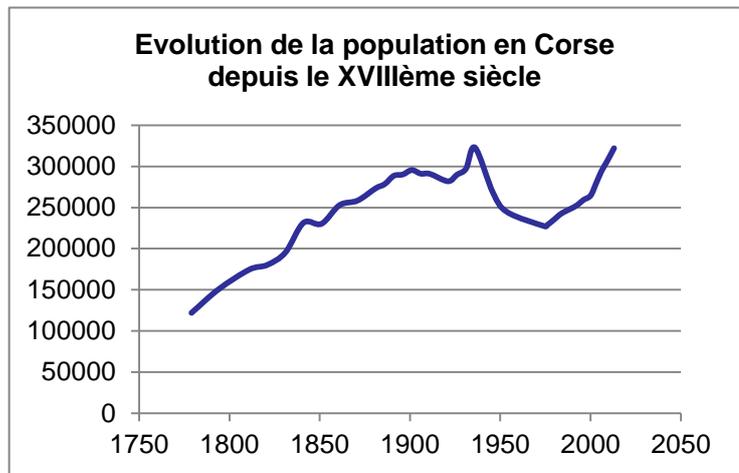
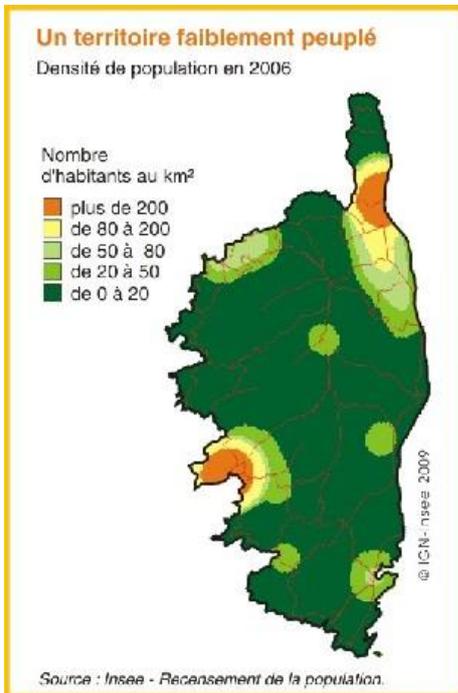
- Economique : concentration des activités en ville et diminution du nombre d'emplois agricoles dans les espaces de faible densité de population.
- Spatiale : éloignement des lieux de vie et de travail, augmentation des déplacements pour tous motifs (travail, études, loisirs, famille).
- Fonctionnelle : « spécialisation résidentielle » de nombreuses communes rurales par disparition des activités économiques et attractivité de la vie « à la campagne » pour certains ménages près des agglomérations. En corse nous pourrions ajouter la « spécialisation touristique » de certaines localités.

Aujourd'hui la réalité corse est la suivante : 80% du territoire correspond au milieu rural (264 sur 360 communes), 39% de la population y vit contre 43% concentrée sur Ajaccio et Bastia (2% du territoire). Pourtant il n'y a pas d'un côté 39% de la population en mode « rural » et 61% en mode « urbain » : la réalité corse se compose d'une diversité de situations d'habitants, des plus urbanisés, aux moins urbanisés. Aujourd'hui il est donc important de sortir du clivage urbain-rural. En effet les ruralités sont multiples allant des territoires périurbains aux territoires les plus ruraux. Face aux deux pôles urbains, Ajaccio et Bastia, nous avons :

- Des territoires sous l'influence forte des croissances des villes d'Ajaccio et de Bastia (comme la Marana par exemple), qui enregistrent une croissance résidentielle avec l'arrivée d'une population jeune, active, mais qui ne travaille pas forcément sur le lieu de vie.
- Des territoires agricoles peu denses, voir des territoires à très faible densité, dit « hyper-ruraux » dont les habitants peuvent avoir différents impacts sur la vie en milieu rural selon leur situation :
 - o Vivre et travailler au village
 - o Vivre quotidiennement au village mais travailler à l'extérieur (migration pendulaire)

- Monter le weekend au village afin de se retrouver en famille
- Avoir une résidence secondaire au village et vivre sur le continent ou ailleurs.

Autant de situations qui expliquent que le **même nombre d'habitants au début du 20^{ème} siècle est plus au moins le même qu'aujourd'hui**, mais que la population ne **se situe plus au même endroit** : elle se **concentre dans les centres urbains** comme on le voit sur les deux documents ci-dessous.



B- CONSEQUENCES DE LA DESERTIFICATION

Face à la désertification de l'intérieur les conséquences sont multiples :

- La commercialisation des produits fermiers est difficile pour les agriculteurs, d'autant plus que les productions sont saisonnières. Les produits hivernaux (figatelli, fromages) ont besoin d'habitants à l'année pour être écoulés.
- Les services disparaissent dans l'intérieur.
- Les petits commerces ferment et deviennent inexistantes dans les villages.
- La vie locale est en perdition par manque d'habitants.

→ Il devient **difficile de vivre en milieu rural**.

Face à ce constat, il nous a semblé important de considérer le développement de la Corse d'une manière globale et pluridisciplinaire tout en respectant la diversité des territoires ruraux, d'où la nécessité d'une approche territoriale de la région.

C- POURQUOI APPROCHE TERRITORIALE

En Corse, chaque microrégion, de plus ou moins faible densité démographique, a sa spécificité aux atouts et potentialités différentes, ce qui induit des modèles de développement différenciés d'un territoire à l'autre. Ces territoires connaissent des situations et des dynamiques très différenciées, selon leur localisation géographique, leur distance aux grandes agglomérations, leur tissu économique, leur histoire et leur profil sociologique, mais aussi leur degré d'urbanisation et de relation aux villes. Donc tous les domaines d'action sont étroitement liés, que ce soit l'aménagement du territoire et les infrastructures d'accès et de communication, la protection de l'environnement, l'agriculture, la forêt, l'artisanat et le tourisme, soit toutes les activités économiques, mais aussi les ressources énergétiques.

De plus les savoir-faire et les ressources des territoires corses sont nombreux. Les acteurs locaux peuvent valoriser ces atouts, mais pour garantir cela ils doivent être accompagnés d'un aménagement du territoire prenant en compte leurs nouveaux besoins (transports, téléphonie mobile, internet, etc.). Il est donc important de **MUTUALISER** les différents pôles de développement.

En agriculture, cette approche systémique est aussi nécessaire pour comprendre l'intérêt de la diversification agricole, la diversité des conditions d'installation des jeunes agriculteurs et la nécessité de pluriactivité en milieu rural, afin de construire un modèle de développement micro-régional. Cette approche permet de remettre les exploitants agricoles, acteurs principaux, au centre des problématiques territoriales, et créer des partenariats entre les acteurs.

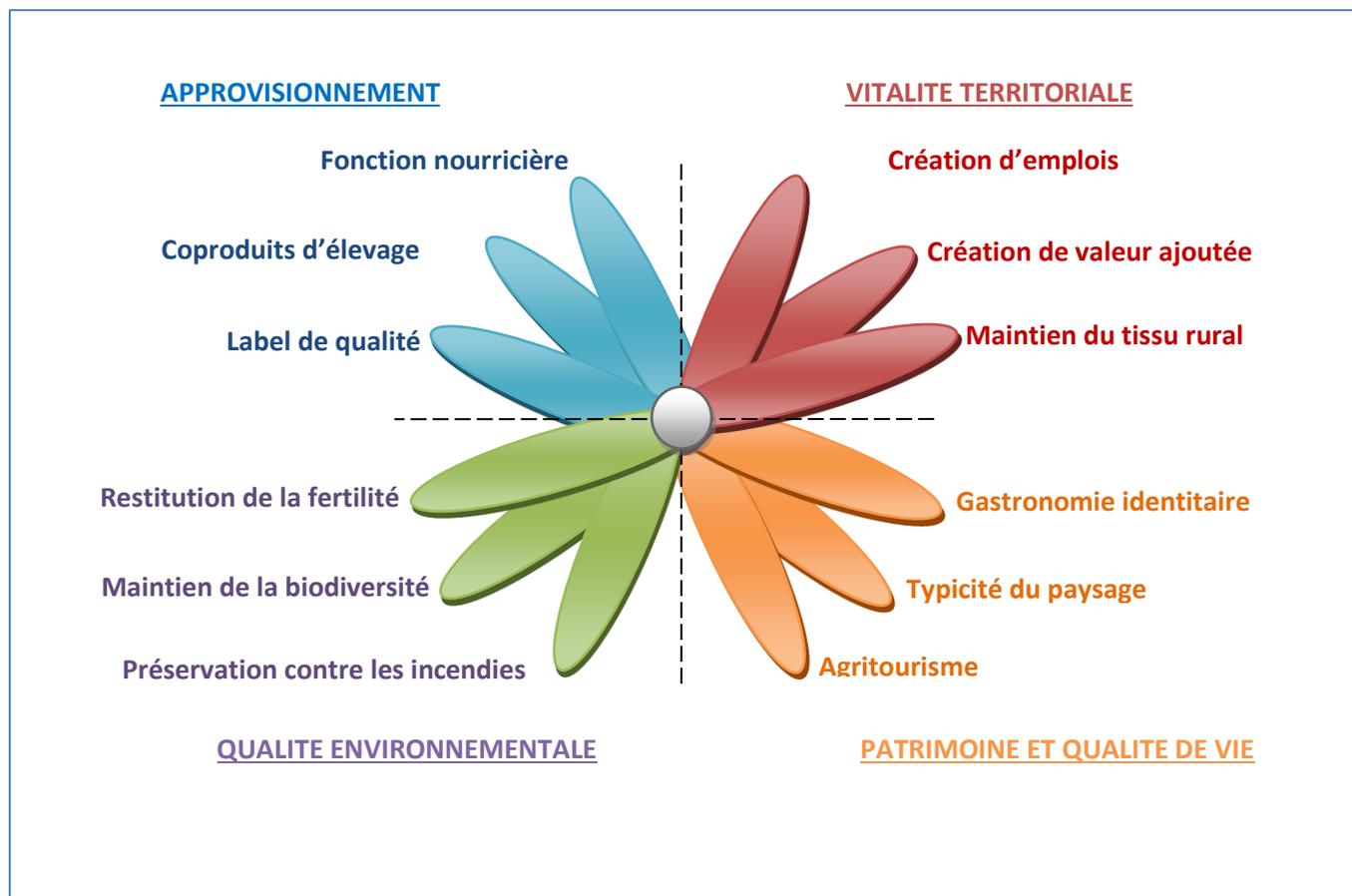
La **diversification** des activités agricoles permet d'assurer un revenu agricole, de valoriser des ressources naturelles des différents étages agro-écologiques dans un contexte de montagne. Elle permet également de limiter les risques ; toutes les productions ne sont pas soumises aux mêmes aléas pédoclimatiques et sanitaires. De plus l'agritourisme se développe dans le cadre de l'agriculture familiale et permet souvent de compléter le revenu agricole.

De plus, il y a une **grande diversité de conditions d'installation agricole selon l'accès aux moyens de production** (terre, capital, travail). Le jeune agriculteur qui met en place son système de production peut avoir accès à différents services : formation, foncier, information, accès au marché, insertion sociale, OP, innovations, conseil, financement, équipement.

La **pluriactivité** est une caractéristique de l'agriculture de montagne en Corse. Les chefs d'exploitation complètent leurs revenus par des activités annexes, agricoles ou non agricoles. La pluriactivité concerne également les non-agriculteurs, exerçant une activité agricole. C'est une réalité dans l'intérieur où le savoir-faire de la transformation charcutière, fromagère, meunière, moulinière, s'est transmis de génération en

génération. Cette présence de pluriactifs non agriculteurs ne doit pas être mésestimée lorsque l'on raisonne sur des problèmes de gestion de l'espace sur un territoire pris dans sa globalité.

Enfin, l'agriculture répond à **plusieurs fonctions** (cf. schéma ci-dessous) d'où la nécessité d'avoir une vision globale.



Pour qu'un modèle de développement, issu d'une étude globale et micro-régionale, puisse être appliqué, nous avons constaté depuis plusieurs années que la gouvernance était la clé de voute de la réussite d'un projet territorial.

D- NECESSITE DE GOUVERNANCE

Développer un territoire c'est d'abord lui donner une assise de **gouvernance forte** et appropriée. La politique doit être active, au cœur du développement et force de proposition. Trop souvent les idées ne trouvent pas d'écoute au niveau local, elles se dissipent, se meurent ou finissent par échouer.

La gouvernance implique la politique au citoyen, les rendant plus complémentaires l'un à l'autre, indispensables l'un pour l'autre. Elle se doit d'être cohérente et précise dans ses objectifs. Elle donne les grands axes à suivre, la coordination à mener entre les différents domaines.

OBJECTIFS

Face au constat de désertification, notre objectif est de **REDONNER DES CONDITIONS DE VIE EN MILIEU RURAL POUR INSTALLER DES ACTIFS AGRICOLES OU NON AGRICOLES DANS DE BONNES CONDITIONS.**

La volonté est de construire dans le souci de l'intérêt de chaque acteur territorial, et de répondre aux défis des nouvelles ruralités en reconnaissant les profondes mutations. Les attentes et les conditions de vie de la population corse a évolué : l'apparition du numérique et l'insertion dans de nouveaux réseaux a créées de nouvelles opportunités, mais aussi nouvelles fractures entre le milieu rural et urbain. Il faut combattre le sentiment de relégation pour les gens du milieu rural.

Pour cela il faut donner à chaque région corse une égalité d'accès aux services, une égalité d'accès à la même qualité de vie, une égalité dans les moyens de développement tout en tenant compte de la particularité de chaque microrégion. Il s'agit de réunir les moyens nécessaires pour que les territoires ruraux construisent leur propre développement, à travers des activités économiques créatrices de richesse pour la population locale, et assurer la sociabilité et solidarité dans les territoires ruraux.

Or l'installation des jeunes en milieu rural et notamment en agriculture familiale est importante, car elle peut en termes de sécurité alimentaire, création de richesse, création d'emplois, résoudre des problèmes de pauvreté, de chômage, de violence.

PROPOSITIONS

Création d'une commission « sociétale » permettant la mise en place d'un dispositif assurant différentes actions :

- Réalisation d'un **bilan de l'existant** : répertorier ce qui est fait et a été fait : cartographier ce qui a fonctionné et **REINVESTIR ce qui existe**. L'information est la ressource principale.
- Création d'une **DYNAMIQUE LOCALE** dans le nouveau contexte national où la volonté de l'état est de se préoccuper du monde rural. Un axe fondateur doit être construit avec les élus locaux afin de **développer une politique forte, volontariste** et positive.
- Lancement d'un **DISPOSITIF EXPERIMENTAL**, associant différents partenaires (CRA, élus, communauté de communes, association des maires, Université, INRA) pour la mise en place d'une **METHODE DE DEVELOPPEMENT basée sur une approche systémique, à expérimenter sur un territoire pilote**. Construction d'une **EQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT** (élu+ conseiller+ représentant des activités du territoire) pour la création d'un **DISPOSITIF FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT** avec des PROJETS MULTIACTEURS.

La première étape de cette méthode sera de réaliser un **état des lieux sur le territoire** avec l'aide de différents outils. Exemples : répertoire de compétences (quels actifs, avec quels cursus, taux de chômages ?) ; analyse diagnostic-agraire pour comprendre la diversité agricole de la région, et la cohérence interne du système agraire.

- Lancement d'**APPELS A PROJETS** (agriculture, crèches, école, transport, services publics, logements, équipements, développement économique...etc.). Chaque territoire sera sollicité pour la proposition d'un projet territorial transversal. Le projet retenu sera réalisé et constituera un nouveau pôle micro-régional.
- **CAPITALISATION** des différentes expériences micro-régionales et **mise en lien des territoires**.
- **ACCOMPAGNEMENT de l'innovation**, et identification des moyens pour assurer la diffusion de ces innovations dans les territoires ruraux (technologiques, sociaux, politiques) au service du développement économique et de la qualité de vie. L'innovation est créatrice de valeur et d'emploi,

elle permet de sauvegarder des savoir-faire traditionnels tout en ayant recours aux technologies modernes de création, de promotion, de vente. (Exemple : laboratoire à idées).

FINANCEMENT

Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a déclaré dans le cadre des Assises des Ruralités, qui se déroulent actuellement en France (octobre et novembre 2014), qu'un portefeuille ministériel serait destiné à la ruralité en France.

Or pour **ANIMER** le dispositif expérimental proposé, des **moyens financiers** seront nécessaires. En effet pour mettre en place une **INGENIERIE** et réaliser une **ETUDE DE FAISABILITE**, il faut des **moyens humains**.

Face à notre ambition, nous avons besoin de politiques publiques nationales comme locales pour **faciliter la recherche d'opportunités de développement** en favorisant les démarches de valorisation des ressources naturelles et économiques des territoires et en corrigeant les conséquences des contraintes naturelles et socioéconomiques. Ceci nécessite la mise en œuvre de processus de solidarité nationale, d'où la demande de financement, mais s'appuie également sur la politique et les relations que les acteurs tissent entre eux, et sur le développement d'une véritable coopération intercommunale de projet.